

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 16267 Numéro SIREN : 821 487 980 Nom ou dénomination : A.F.D.P. AUX FRAIS DE LA PRINCESSE
--

Ce dépôt a été enregistré le 11/12/2018 sous le numéro de dépôt 117949



20181179492017

DATE DEPOT : 11/12/2018

N° DE DEPOT : 117949

N° GESTION : 2016B16267

N° SIREN : 821487980

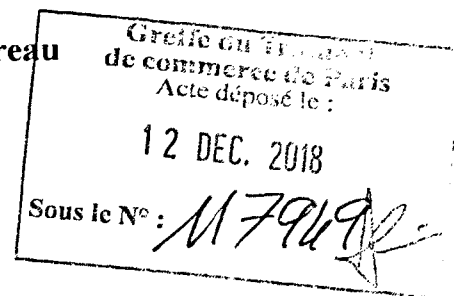
DENOMINATION : A.F.D.P. AUX FRAIS DE LA PRINCESSE

ADRESSE : 50 passage du Bureau 75011 Paris

MILLESIME : 2017

.

Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 50, passage du bureau
75011 PARIS
821487980 RCS PARIS



**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 29 JUIN 2018**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2017

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2017 s'élevant à -27 331,00 euros au compte "report à nouveau" s'élevant ainsi à -27 331,00 euros

L'Assemblée Générale constate que compte tenu de ce résultat, les capitaux propres de la Société sont devenus inférieurs à la moitié du capital social. Il conviendra donc, conformément aux dispositions de l'article L. 225-248 du Code de commerce, de décider s'il y a lieu à dissolution anticipée de la Société, dans le délai de quatre mois à compter de la date de la présente assemblée générale.

L'Assemblée Générale prend acte que s'agissant du premier exercice social, il ne peut y avoir eu lieu à une distribution antérieure de dividendes.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 29 JUIN 2018

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
François ROLLAND

A large, stylized handwritten signature in black ink, likely belonging to François ROLLAND, the President mentioned in the text above.

Désignation de l'entreprise : A.F.D.P AUX FRAIS DE LA PRINCESSE										Neant ☐ *	
Adresse de l'entreprise : LES PETITS ROLLS DE PARIS 50 P										75011 PARIS 11EME ARRONDISSEMENT	
SIRET : 8 2 1 4 8 7 9 8 0 0 0 0 1 2											
Durée de l'exercice en nombre de mois : 12											

		Exercice N		Exercice N-1	
		Brut	Amortissements Provisions	Net	
		3	4	5	6
ACTIF					
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	01	157 000	012	157 000
	Fonds commercial *	011	8 190	016	8 190
	Autres *	012		017	
	Immobilisations corporelles *	028	130 182	050	110 673
	Immobilisations financières * (1)	03	7 825	032	7 825
	Total I (5)	043	303 197	048	275 498
ACTIF CIRCULANT	STOCKS				
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	053		052	
	Marchandises *	06	2 576	062	2 576
	Avances et acomptes versés sur commandes	063		066	
	Créances (2)				
	Clients et comptes rattachés *	068		070	
	Autres * (3)	072	3 186	074	3 186
	Valeurs mobilières de placement	08		082	
Disponibilités	083	29 313	086	29 313	
	Charges constatées d'avance *	092		094	
	Total II	093	35 075	098	35 075
	Total général (I + II)	11	338 272	112	310 573
PASSIF					
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *			120	10 000
	Écarts de réévaluation			121	
	Réserve légale			126	
	Réserves réglementées *			130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)		131	132	
	Report à nouveau			134	
	Résultat de l'exercice			140	(27 331)
	Provisions réglementées			149	
	Total I		152	(17 331)	
	Provisions pour risques et charges			151	
	Total II		151		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156	197 259
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164	
	Fournisseurs et comptes rattachés *			166	8 430
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N)		169	172	122 216
	Produits constatés d'avance			174	
	Total III		176	327 905	
	Total général (I + II + III)		180	310 573	
REVENUS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		195	166 898
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		182	315 975
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199		180	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-N01-SD

certifier conforme.

par M. KOLLAND

[Signature]

Formulaire de gestion de l'entreprise		Designation de l'entreprise		SAS A.P.D.P AUX FRAIS DE LA PRINCESSE		N° de l'entreprise		N° de l'exercice		N° de l'exercice		
A - RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR		IR		IR		Exercice N clos le		31/12/2017		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			213				213		159 335		
	Production vendue	Biens			214				214			
		Services *			217				217			
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)						212				
	Production immobilisée *							214		12 963		
	Subventions d'exploitations reçues							216				
CHARGES D'EXPLOITATION	Autres produits							240		1 193		
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)						242		173 492			
	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)							243		46 465		
	Variation de stocks (marchandises) *							246		(2 576)		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)							248				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *							249				
CHARGES D'EXPLOITATION	Autres charges externes *	(dont crédit bail - mobilier - immobilier)						212		93 307		
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		219		362		219		1 682		
	Rémunérations du personnel *							250		17 400		
	Charges sociales (cf. renvoi 580)							252		2 447		
	Dotations aux amortissements *							254		27 796		
	Dotations aux provisions							256				
CHARGES D'EXPLOITATION	Autres charges	(dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *)		259				259				
	(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)			260				260				
	Total des charges d'exploitation (II)						271		186 520			
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						272		(13 029)			
	Produits financiers (III)	28		123				273		5 709		
	Produits exceptionnels (IV)							29		4 167		
CHARGES D'EXPLOITATION	Charges exceptionnelles (VI)	(dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) - dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 40 quinquies D))		317				317		12 884		
	Impôt sur les bénéfices *	(VII)						407				
	2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)						411		(27 331)			
	B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		412		411		27 331			
	Rémunérations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			416				416			
		Amortissements excédentaires (art. 49-1 CGI) et autres amortissements non déductibles			418				418			
Provisions non déductibles *				422				422				
Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033 NOT-SD)				424				424				
Divers * (dont intérêts excédentaires des époux et associés)		217				écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM *		218		204		
Fraction des loyers à rembourser dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		(Part des loyers dispensée de rembourser (art. 236-10 series D))		219				219				
Déductions	Charges affectées à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au forage des entreprises de transport maritime			438				438				
	Résultat fiscal affecté à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au forage des entreprises de transport maritime			439				439				
	Produits affectés à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au forage des entreprises de transport maritime			467				467				
	Entreprises nouvelles (cf. series)	480				ZEP (cf. art. 11 octies et octies A)		487		412		
	Reprise d'entreprises en difficulté (cf. series)	481				JEP (cf. series A)		486				
	ZRD (cf. series)	482				ZRR (cf. quinquies)		485				
Dont divers	Bassins d'emploi à dynamiser (cf. 11 quinquies)	491				Pôles de compétitivité hors CCE (art. 44 quinquies)		492				
	ZEX (cf. quinquies)	493				Investissements outre mer		494		1 182		
	Crédance due au report en arrière du déficit			495				495				
	Déduction exceptionnelle (Art. 40 decies)			496				496				
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfices col. 1 Déficit col. 2		452		451		28 309			
	Déficit de l'exercice reporté en arrière *			456				456				
DÉFICITS	Déficits antérieurs reportables *	(dont imputés sur le résultat)		457		456		457				
	RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfices col. 1 Déficit col. 2		458		457		28 309			

* Des explications complémentaires rubriques sont données dans la notice 2033 NOT-SD.

CHARGES A PAYER

Montant des charges à payer inclus dans les postes de bilan suivants :

Rubriques	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
Dettes fiscales et sociales	247
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	
TOTAL	247

PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan

Montant TTC

Immobilisations financières

- Créances rattachées à des participations

- Autres immobilisations financières

Créances

- Créances clients et comptes rattachés

- Autres créances

dont avoirs à recevoir

Valeurs mobilières de placement

Disponibilités

TOTAL

PRINCIPES COMPTABLES, METHODES D'EVALUATION

Les comptes annuels de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables, dans le respect du principe de prudence et de l'indépendance des exercices, et en présumant de la continuité de l'exploitation et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

a) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais d'accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus / sont inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire / dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Constructions	20 ans
Agencements et aménagements des constructions	12.5 ans
Installations techniques	5 ans
Matériels et outillage industriels	5 ans

b) Titres immobilisés

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

c) Titres de placements

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur prix d'acquisition, à l'exclusion des frais engagés pour leur achat.

d) Stocks

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués ont été évalués à leur coût de production. Les charges fixes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous-activité et de stockage.

Les stocks (et en cours) ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Les opérations à long terme ont été évaluées en tenant compte de l'avancement des travaux (et en excluant les frais financiers).

Les pertes potentielles sur les contrats à long terme déficitaires ont été provisionnées pour leur totalité.

f) Créances et dettes

Les créances sont comptabilisées pour leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Rubriques

Charges

Produits

TOTAL